

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL817

présenté par

M. Balanant, rapporteur, M. Pradal, rapporteur et M. Terlier, rapporteur

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

À la fin de la première phrase de l'alinéa 172, substituer au mot :

« spécialisés »

le mot :

« spécialisées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

amendement rédactionnel.